



Parts d'étalon

Votre agence GAN Assurances - **Didier DELAUNAY** - vous propose une large gamme d'assurances pour garantir votre part d'étalon, en fonction de vos besoins et de vos attentes :

- Etalons trotteurs
- Etalons galopeurs

Qu'il s'agisse d'un étalon trotteur ou d'un étalon galopeur, nous sommes en mesure de vous proposer une couverture adaptée, dont la tarification varie en fonction de l'âge de l'étalon au moment de la souscription et de la valeur assurée.

Assurer votre part d'étalon, c'est protéger votre investissement !

❖ Mortalité

Votre agence GAN Assurances - **Didier DELAUNAY** - vous propose de garantir votre part, selon sa valeur marchande, contre le risque de mortalité de l'étalon, qu'il soit consécutif à un accident ou à une maladie.

Notre garantie « **Mortalité** » vous permet d'obtenir le remboursement de la valeur de votre part suite au décès accidentel de l'étalon, suite à son décès faisant suite à une maladie ou à son euthanasie pour raison humanitaire.

Elle s'exerce en France métropolitaine mais également dans les pays membres de l'Union Européenne ainsi que la Suisse, les Etats Unis d'Amérique, le Canada, la Chine, le Mexique, les Emirats Arabes, l'Australie, les principautés de Monaco et de Andorre (pour un séjour inférieur ou égal à six mois).

Aucun étalon, aussi brillant soit-il, n'étant immortel, notre garantie vous permet de protéger votre investissement. Pour ne citer que deux exemples, l'étalon RIEUSSEC est décédé prématurément, des suites d'un accident, à l'âge de 12 ans et l'étalon SAM BOURBON nous a quittés, de manière soudaine, des suites d'une maladie à l'âge de 14 ans.

Les + de notre offre :

- Elle est tarifée selon un taux, qui n'évolue pas en fonction de l'âge de l'étalon.
- Elle couvre l'étalon jusqu'à l'échéance suivant ses 18 ans, voire jusqu'à ses 20 ans selon son état de santé et sur dérogation exceptionnelle.
- Elle vous permet d'ajuster la valeur assurée de votre part tout au long de la vie du contrat.
- Elle s'exerce sans franchise.



❖ Vol

Votre agence GAN Assurances - **Didier DELAUNAY** - vous propose de garantir votre part, selon sa valeur marchande, contre le risque de vol ou de fuite de l'étalon.

Notre garantie « **Vol** » est indissociable de la garantie « Mortalité » et vous permet d'obtenir le remboursement de la valeur de votre part suite au vol ou à la fugue de l'étalon, sous réserve qu'il soit légalement identifiable par transpondeur électronique.

Elle s'exerce en tout lieu, c'est-à-dire, que l'étalon soit à l'entraînement, au haras, au repos ou sur un champ de courses. Elle fonctionne en France métropolitaine mais également dans les pays membres de l'Union Européenne ainsi que la Suisse, les Etats Unis d'Amérique, le Canada, la Chine, le Mexique, les Emirats Arabes, l'Australie, les principautés de Monaco et de Andorre (pour un séjour inférieur ou égal à six mois).

❖ Infertilité de l'étalon

Votre agence GAN Assurances - **Didier DELAUNAY** - vous propose de garantir votre part, selon sa valeur marchande, contre le risque d'infertilité accidentelle de l'étalon.

Notre garantie « Infertilité » vous permet d'obtenir le remboursement de la valeur de votre part, déduction faite de sa valeur résiduelle, en cas d'infertilité totale, irrémédiable et définitive de l'étalon.

Elle peut être souscrite uniquement en complément d'une garantie « Mortalité ».

Les + de notre offre

- Elle est tarifée selon un taux, qui n'évolue pas en fonction de l'âge de l'étalon.
 - Elle couvre votre cheval jusqu'à l'échéance suivant ses 18 ans.
 - Elle s'exerce sans franchise.
- 